



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

économies d'énergie

Question écrite n° 129638

Texte de la question

Mme Monique Iborra attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la demande de la fédération des agences locales de maîtrise de l'énergie et du climat pour que ses agences soient reconnues d'intérêt général et sur les inquiétudes nées après l'annonce d'un assujettissement de leurs activités aux impôts commerciaux. Or l'accompagnement des territoires dans leur mutation énergétique et la lutte contre le dérèglement climatique répondent à un réel besoin pour les collectivités locales. Ainsi, elles assurent des missions dites d'intérêt général au service du grand public par, notamment, l'information, la sensibilisation et le conseil auprès des publics jeunes, mais aussi, des particuliers, des collectivités... Aussi, elle lui demande de bien vouloir répondre à la démarche des agences locales de l'énergie et du climat.

Données clés

Auteur : [Mme Monique Iborra](#)

Circonscription : Haute-Garonne (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129638

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1971

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)